

## FICHE 1.1 – VOYAGE ALLEMAGNE

Ministère de l'Éducation Nationale,  
Académie de Lyon



**LYCEE LOUIS ARMAND**

507 Avenue du Beaujolais

CS 60402 Gleizé

69651 VILLEFRANCHE sur SAONE Cedex

Tél : 04.74.02.30.00

Fax : 04.74.02.30.32

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICE  
CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION D'UN VOYAGE SCOLAIRE EN

**ALLEMAGNE - BAVIERE**

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

***Mercredi 3 juillet 2019***

**Objet** : Organisation d'un voyage en **Bavière et Bade-Wurtemberg**

**Calendrier** : du **vendredi 6 décembre au mercredi 11 décembre 2019**.

**Nombre de participants** : **50 élèves + 3 accompagnateurs**.

*Aucun élève n'est majeur au moment du départ.*

**Mode de transport**

Autocar de grand tourisme équipé des équipements de sécurité réglementaires & législatifs en vigueur au moment du voyage, dans le respect des règles de sécurité qui s'imposent (Autocar récent & ne présentant aucun défaut technique, présence de ceintures de sécurité, remplacement réglementaire du chauffeur en cas de longue durée de conduite, compartiment réfrigéré pour les médicaments etc...).

**Hébergement** :

Les élèves seront hébergés dans des familles d'accueil dans ou tout près de Munich afin de limiter les temps de déplacement et accéder rapidement aux visites du matin.

**Attention** : **idéalement 2, au maximum 3 élèves par famille d'accueil**

Les accompagnateurs seront logés ensemble dans un hôtel ou une auberge.

L'offre doit comprendre la pension complète pour l'ensemble des participants en fonction du programme détaillé ci-joint.

**Visites et transports** :

Les prix de toutes les visites et transports devront être inclus dans le devis proposé.

Les visites et les transports devront être réglés aux différents prestataires par les soins du candidat.

Aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourra être proposé aux accompagnateurs.

**Options** :

Les candidats devront obligatoirement chiffrer :

Une proposition financière de base incluant une assurance annulation non nominative comprenant les critères suivants

- Raison de santé de l'élève interdisant la participation du voyage, justifiée par un certificat médical.
- Décès dans la famille (parents ou fratrie)
- Déménagement entraînant un changement d'établissement
- Licenciement économique du père ou de la mère ou de la personne ayant fiscalement à charge le participant mineur

**Prix TTC** :

Les offres de prix devront être fournies pour 53 personnes avec l'assurance annulation

Les prix seront forfaitaires et établis en euros. Le candidat devra également préciser le montant des acomptes demandés.

Le prix de l'offre indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant la totalité des prestations demandées. Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations. Il n'est pas nécessaire d'établir un prix par participant, le prix global suffira.

En application du Code des Marchés publics, les prix sont réputés fermes et définitifs. Les éventuelles hausses de tarif entre la date de l'offre et la date du séjour devront être prévues

par le candidat, incluses dans son devis et ne pourront être exigées par la suite.

**Paiement** : Les factures d'acomptes et de solde devront être adressées au LPO Louis Armand,  
507 Avenue du Beaujolais

CS 60402 Gleizé

69651 VILLEFRANCHE sur SAONE Cedex

en double exemplaire avec un RIB. Le paiement sera effectué par mandat administratif à 30 jours à compter de la date de réception des factures.

Le calendrier est le suivant :

- 1<sup>er</sup> acompte 30% : *4 octobre 2019*
- 2eme acompte 30% : *8 novembre 2019*
- Solde à réception des documents permettant le séjour 40% : *9 décembre 2019*

Conformément aux dispositions de l'instruction n°10-003 du 29 janvier 2010, « le paiement avant service fait de voyages et de séjours est possible dans la limite de 70% du prix du voyage ». « Le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le séjour ».

**Assurance souscrite par le titulaire du marché :**

L'organisme titulaire du marché s'engage à fournir une attestation de la compagnie d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle en cas de dommage, notamment en cas de décès, incapacité temporaire, etc.

**Litiges :**

Les litiges susceptibles de naître lors de l'exécution du marché seront portés devant le Tribunal administratif de Lyon, territorialement compétent.

**Résiliation du marché :**

En cas de faute ou de manquement important dans l'exécution de ce marché et de son cahier des charges, le titulaire sera averti une première fois sous forme de simple lettre et une seconde lettre recommandée avec accusé de réception, ensuite aucun autre avertissement ne sera adressé et le LPO Louis Armand pourra résilier le marché en cours de plein droit sans que cette résiliation soit génératrice d'indemnité. Dans ce cas, le LPO Louis Armand pourra faire exécuter la prestation par un tiers, le surcoût sera alors à la charge du titulaire, jusqu'au terme prévu du marché.

**Présentation des offres :** Pour tous les documents, la signature du candidat exigée doit être manuscrite et originale et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

Le dossier est à remettre par le candidat sous forme dématérialisé directement sur le site de l'AJI, dont le contenu est précisé ci-après :

- acte d'engagement
- devis détaillé
- un descriptif complet et précis du séjour
- le présent cahier des charges signé et paraphé par le candidat

**Modalités de réception des offres :** Les propositions seront transmises directement sur le site de l'AJI par voie dématérialisée uniquement.

**Les offres seront transmises au plus tard mercredi 3 juillet 2019 - 17h00 dernier délai**

Les dossiers qui parviendront après la date limite de dépôt des offres ne seront pas retenus.

En cas de besoin, vous pouvez adresser vos questions ou demandes d'informations complémentaires à l'adresse suivante : [sophie.pichon-tamarit@ac-lyon.fr](mailto:sophie.pichon-tamarit@ac-lyon.fr) ou par téléphone au 04.74.02.30.00.

**Validité des offres** : Le candidat est tenu par son offre pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Critères d'attribution du marché** :

- Prix : 60 %
- Qualité de la prestation : 40 %

La qualité de la prestation sera notamment jugée sur les points suivants :

- respect de la description du programme, cohérence de l'organisation des visites
- Qualité de l'hébergement (lieu – proximité des lieux de visites, type de repas).
- Qualité du transport

Dans le cas où plusieurs offres jugées les plus intéressantes seraient considérées comme équivalentes, le pouvoir adjudicataire pourra demander aux candidats concernés de préciser le contenu des offres.

**Résultats** : Tous les candidats, retenus ou non, seront informés du résultat de la consultation par courrier. Un avis d'attribution sera ensuite publié sur le site AJI.

## Descriptif du séjour et programme souhaité

- **Informations** : Pour toute information complémentaire, les candidats pourront s'adresser au service intendance du lycée en appelant le 04.74.02.30.11
- Ou en contactant les enseignants organisateurs :
- [francine.dequidt@ac-lyon.fr](mailto:francine.dequidt@ac-lyon.fr) [karin.ranft@ac-lyon.fr](mailto:karin.ranft@ac-lyon.fr)

**Destination** : MUNICH (Bavière)

**Durée** : Départ le vendredi 6 décembre 2019 du lycée Louis Armand – Villefranche sur Saone, route de Montmelas.

Retour le mercredi 6 décembre 2019 du lycée Louis Armand – Villefranche sur Saone, route de Montmelas.

**Transport** : Autocar

**Public** : Elèves de seconde, première et terminale de section européenne

### PROGRAMME SOUHAITE

Vendredi 6 Déc	Samedi 7 Déc	Dimanche 8 Déc	Lundi 9 Déc	Mardi 10 Déc	Mercredi 11 Déc
	Petit déj au chaud près de Neuschwanstein	en famille	en famille	en famille	en famille départ tôt pour Bühl
	10h Visite du Château de Neuschwanstein	BMW (9h showroom, 10h musée)	Visite guidée de la ville	Visite guidée du Stade Allianz Arena	Programme à Bühl géré par les professeurs organisateurs
	12 h trajet vers centre Füssen Pique-nique emporté	Panier repas fourni par les familles d'accueil	Panier repas fourni par les familles d'accueil	Panier repas fourni par les familles d'accueil	Panier repas fourni par les familles d'accueil
départ du lycée (22h)  nuit dans le bus	Füssen Marché de Noël, visite de la ville, <i>Kino ?</i> départ pour les familles	NS-Dokumentations-zentrum (visite gratuite avec audioguide + atelier pour les scolaires)	Deutsches Museum  + <i>visite de Institut Goethe ?</i>	Neue Pinakothek (visite guidée der Arme Poet)  <i>Kino ?</i>	Programme à Bühl géré par les professeurs organisateurs
	Famille d'accueil	Famille d'accueil	Famille d'accueil	Famille d'accueil	départ 17h Arrivée 23h30

## Remarques :

- *Les jours des visites sont modulables en fonction des différents jours de fermeture des musées.*
- ***Prévoir pour chaque visite guidée un groupe en français et un en allemand***
- *Un panier repas devra être fourni pour le déjeuner du 8, 9, 10 et 11 décembre*
- *Organiser un petit déjeuner le matin du 7 décembre*
- *Pour le cinéma, prévoir une séance (n'importe quel jour), dans un cinéma diffusant des films allemands*
- *Nous souhaiterions être logés au plus près des centres ou lieux de visite, afin de limiter les temps de trajet et arriver le plus tôt possible à Bühl.*
- *Nous souhaiterions également un chauffeur ayant l'habitude de ce type de voyage.*

## ACTE D'ENGAGEMENT

Marché à procédure adaptée lancée en l'application de l'article 28 du code des marchés publics

**OBJET :** *Voyage scolaire en Allemagne – du 6 au 11 décembre 2019.*

**FOURNISSEUR :**

Je soussigné, .....

Agissant au nom et pour le compte de : .....

Dont le siège social est : .....

Immatriculé à l'INSEE sous le n° .....

Et inscrit au registre du commerce du greffe du tribunal de .....

Sous le numéro.....

Après avoir pris connaissance du marché visé en objet, de ses modalités et des clauses particulières :

1. M'engage sans réserve à traiter avec le LPO Louis Armand selon les modalités du cahier des charges)
  
2. Affirme sur l'honneur et sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs être en règle avec les administrations fiscale et sociale.

A .....

Le .....

Signature et tampon